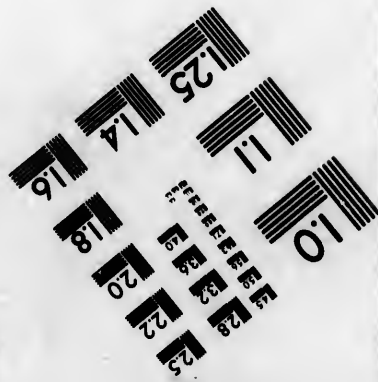
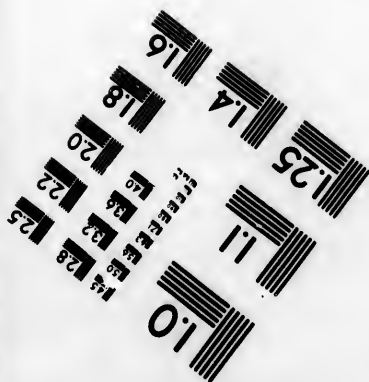
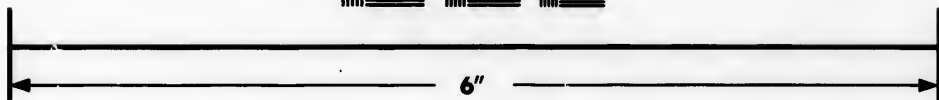
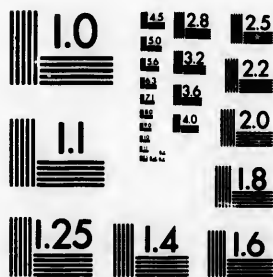


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.2
2.0
1.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
01

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

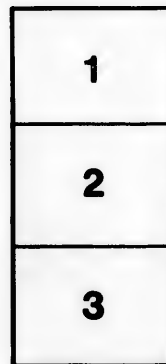
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



LETTRE PASTORALE

De Monseigneur l'Evêque de Québec,

POUR L'ÉTABLISSEMENT DE

L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

JOSEPH SIGNAY,

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, Evêque de Québec, &c. &c. &c.

Au CLERGE et aux FIDELES de notre diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

QUOIQUE les vérités de l'Évangile, prêchées d'abord dans la Judée, aient depuis été annoncées dans toutes les parties du monde par les apôtres et leurs successeurs, cependant, nos très-chers frères, il reste en Asie, en Afrique et en Amérique des milliers d'infidèles et d'idolâtres, qui n'ont point encore participé au bienfait ineffable de la rédemption. La dernière de ces trois parties du globe, celle qui doit nous intéresser davantage, fut à peine découverte, que l'on vit de zélés missionnaires suivre les marchands que le désir d'étendre leur commerce attirait en diverses parties de cet immense territoire, et les devancer même, pour y jeter les premières semences des vérités de la religion. On vit ces généreux disciples d'un Dieu pauvre, renoncer à toutes les commodités de la vie, à tous les honneurs, à tous les biens du monde, et n'ambitionner que les humiliations de la croix et les richesses du ciel. On les vit faire avec joie le sacrifice de leur santé et de leur vie même, pour établir l'empire de Jésus-Christ au milieu des peuples féroces qui habitaient ces contrées éloignées. Plusieurs de ces dignes confesseurs de la foi, après avoir couru des dangers sans nombre pour se rendre au milieu d'eux, scellèrent de leur sang les vérités saintes qu'ils étaient venus leur annoncer.

Ainsi la foi fut cimentée dans le nouveau monde, comme elle le fut autrefois dans l'ancien, par le sang des martyrs ; et l'on peut dire que la cruauté des sauvages à l'égard de ceux qui leur apportaient la nouvelle du salut, ne le céda guère à la fureur que les empereurs romains exerçaient contre les chrétiens pendant les premiers siècles de l'église. Ainsi cette foi divine, en triomphant des plus grands obstacles, a répandu ses lumières sur les différentes parties de notre continent, et particulièrement dans le Canada ; elle a pu adoucir la férocité de l'homme sauvage qui l'habitait, abaisser son orgueil, et lui ouvrir le chemin du ciel.

Mais ce qui fait naître un souvenir bien douloureux, N. T. C. F., c'est qu'aujourd'hui il reste à peine quelques vestiges des belles et intéressantes missions qui furent fondées en divers endroits par les soins de ces hommes apostoliques. Ces pieux établissements furent pour la plupart abandonnés lors de l'extinction de l'ordre des Jésuites qui en étaient spécialement chargés, et aussi à raison du petit nombre de prêtres auquel,

auquel, depuis cette époque, ce vaste diocèse se trouva long-temps réduit. Par suite de ces événements, un grand nombre de sauvages qui alors étaient devenus chrétiens, étant privés de tous moyens d'instruction, retombèrent dans l'infidélité, ou ne conservèrent du christianisme que le Bapême. Quant à ceux qui n'avaient pas encore eu le bonheur d'être éclairés des lumières de la foi, ils sont restés dans l'infidélité.

« Ce n'est que depuis quelques années, que des circonstances admirablement ménagées par la providence, ont fourni à deux de nos illustres prédécesseurs les moyens de faire participer un certain nombre de ces sauvages infidèles à la connaissance des mystères de notre sainte religion ; et aujourd'hui, les rapports que nous recevons des parties de notre diocèse les plus reculées vers le nord, nous procurent la douce consolation de vous informer que de nouvelles et nombreuses tribus de sauvages font paraître le plus grand désir de recevoir le don précieux de la foi, à l'exemple des peuplades de leurs voisinages qui l'ont nouvellement reçu.

« Le temps semble donc être arrivé, N. T. C. F., où l'on doit faire usage de toutes les ressources que la charité et le zèle pour le salut des âmes peuvent offrir à l'appui d'un objet si important. Aussi, dans la vue de répondre au plus tôt aux heureuses dispositions que font paraître ces infortunés ; et désirant, pour remplir les devoirs de notre charge, envoyer de zélés missionnaires au milieu d'eux pour leur annoncer les vérités de la religion : voulant en outre pourvoir aux besoins pressans de plusieurs autres missions devenues nécessaires en divers lieux dépendans de notre juridiction ; nous nous sommes adressé à N. S. P. le Pape Grégoire XVI, pour obtenir la permission d'établir dans ce diocèse, la Société de la Propagation de la Foi, telle qu'elle est établie en France depuis l'année 1822, et avec tous les privilèges qui y sont attachés. Sa Sainteté a bien voulu répondre à nos désirs, et nous avons la satisfaction de vous informer qu'en vertu d'un Bref Apostolique daté de Rome le 28 février de la présente année, nous sommes autorisé à établir la dite Association de la Propagation de la Foi pour les fins susmentionnées.

« Cette Association que nous proposons et que nous recommandons aujourd'hui au zèle de notre clergé, à sa piété, ainsi qu'à celle des fidèles de notre diocèse, a donc pour objet d'étendre et de propager la foi catholique, d'éclairer de ses divines lumières les peuples éloignés dont nous venons de parler ; comme aussi d'établir des missions au milieu d'un grand nombre de catholiques privés des secours de la religion, et incapables, à cause de leur pauvreté, de subvenir à l'entretien des prédicateurs de l'évangile. Elle se compose des fidèles de l'un et de l'autre sexe, dont la conduite soit propre à attirer les bénédictions de Dieu sur l'œuvre sainte qu'elle a pour objet. Les moyens qu'elle propose à ses associés pour atteindre le but de son institution sont des œuvres de piété et de charité, dont voici le détail.

1°. Chaque associé doit dire tous les jours un *Pater* et un *Ave, Maria*, avec cette courte invocation, *Saint François-Xavier, priez pour nous*. Il suffit de diriger une fois, pour toutes, l'intention du *Pater* et de l'*Ave, Maria*, de la prière du matin ou de celle du soir.

2°. Chaque associé doit donner en aumône un sou par semaine.

Les avantages et les privilèges attachés à cette Association par les Souverains Pontifes sont :

1°. Une indulgence plénière le jour de l'Invention de la Sainte Croix, le 3 mai ; ce jour étant l'anniversaire de l'institution de l'Association.

2°. Une seconde indulgence plénière, le jour de la fête de St. François-Xavier, patron de l'Association, 3 décembre.

3°. Une troisième indulgence plénière, une fois chaque mois. Le jour de cette indulgence est au choix de chacun des associés.

Pour gagner ces indulgences, il faut réciter régulièrement les prières dont nous venons de parler ; et, le jour où l'on doit gagner l'indulgence, se confesser (s), communier, visiter l'église de sa paroisse, et y prier l'intention du Souverain Pontife.

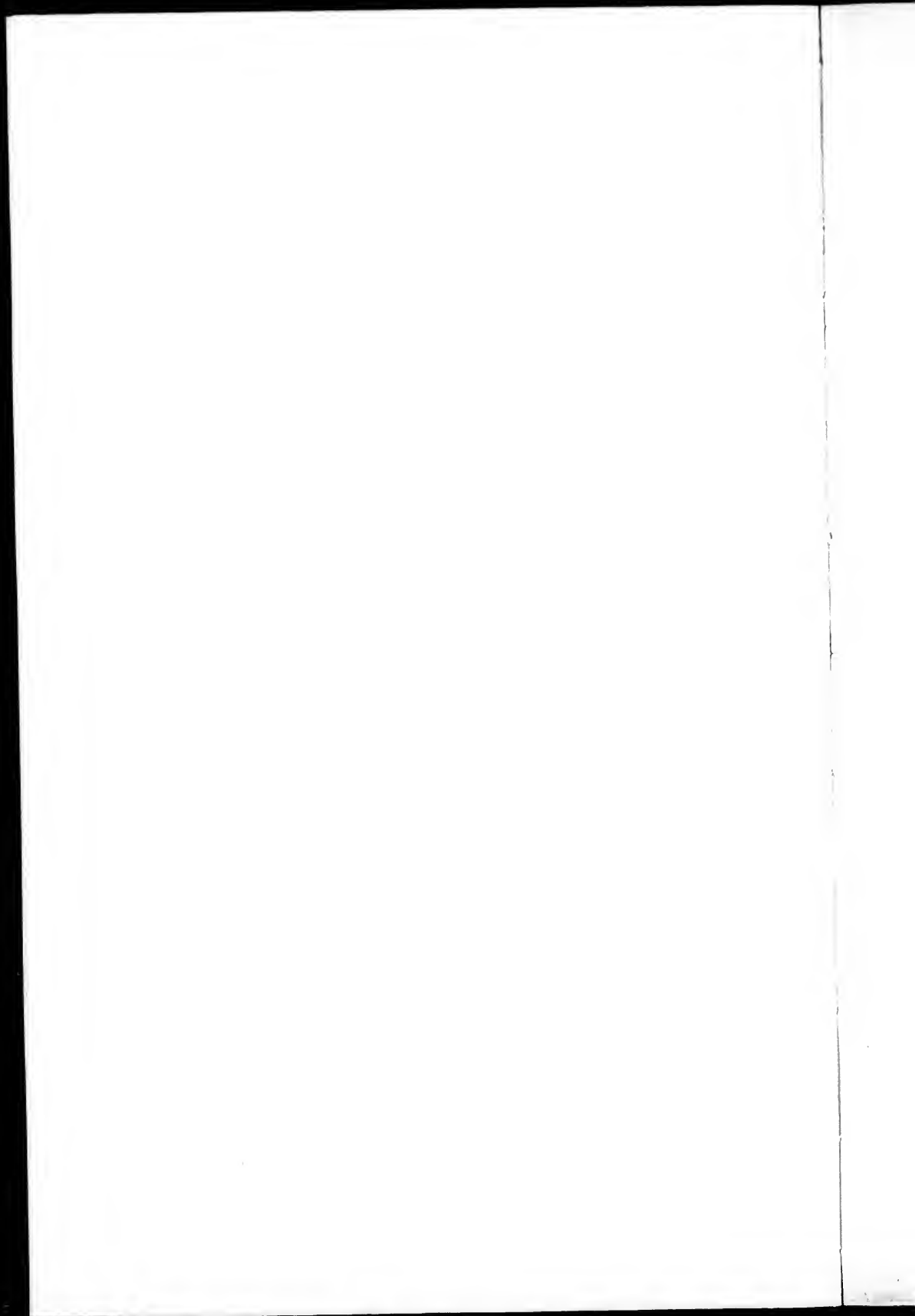
On peut en outre gagner une indulgence de 100 jours, chaque fois qu'étant au moins contrit de cœur, on récite les prières de l'Association, ou que l'on fait, soit l'aumône prescrite soit toute autre aumône en faveur des missions, ou que l'on fait quelque autre œuvre de piété ou de charité. Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Tel est le but, N. T. C. F., tels sont les avantages de cette pieuse Association. L'église, par la voix de son chef et par la nôtre, vous invite à y entrer ; 1°. pour exciter votre dévotion, et vous engager à offrir à Dieu des prières ferventes pour la conversion des infidèles, et afin de procurer l'accroissement du troupeau de Jésus-Christ ; 2°. pour ranimer votre charité, en vous donnant le moyen de l'exercer ; 3°. enfin, pour vous rendre facile, par la voie des indulgences, l'acquit des dettes, peut-être immenses, que vous avez contractées envers la justice de Dieu.

Nous vous exhortons, N. T. C. F., à favoriser une œuvre si précieuse. Quant à la légère contribution qui y est attachée, c'est le denier de la veuve de l'évangile demandé à chacun de vous ; mais ce denier réuni à plusieurs autres pourra contribuer à faire porter la foi chez ceux qui ne l'ont pas encore reçue, ou à la perpétuer parmi ceux qui manquent de moyens de la soutenir et de la conserver. Hériteriez-vous à donner cette modique somme qui pourrait aider à procurer la connaissance de Dieu à de pauvres infidèles, dont plusieurs peut-être n'attendent que cette bonne œuvre de votre part pour entrer dans

(s) Cette confession peut se faire la veille du jour où l'on veut gagner l'indulgence

U



dans la voie du salut ? En omettant cette œuvre si facile, n'auriez-vous pas lieu de craindre que ces mêmes infidèles ne vous dissent un jour qu'ils n'ont pu participer aux biens inestimables du ciel, que parce que vous n'avez pas eu assez de charité pour vous priver en leur faveur d'une si petite partie des biens de ce monde ?

Nous vous offrons aujourd'hui, ou plutôt l'église elle-même vous offre un moyen efficace de vous mettre à l'abri de ce reproche, et de servir en même temps vos plus chers intérêts. Vous pouvez atteindre ce double objet, d'abord en faisant quelque léger sacrifice pécuniaire pour l'avantage des missions, et ensuite par votre soin à profiter des indulgences dont nous venons de parler, et dont vous connaissez tout le prix.

Pour vous, ministres du Seigneur, nos fidèles coopérateurs dans tout ce qui peut contribuer au bien spirituel de notre nombreux troupeau, vous ne manquerez pas, nous nous en flatons, de vous intéresser à la propagation de l'œuvre sainte que nous proposons aujourd'hui. Nous attendons aussi de votre zèle, que vous instruirez les fidèles confiés à vos soins, de l'avantage qui peut en résulter, tant pour le prochain que pour eux-mêmes, et nous espérons qu'aux exhortations que vous leur ferez à ce sujet, vous joindrez la lecture du Règlement de cette Association, que nous vous adressons avec la présente Lettre Pastorale.

Sera notre présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises paroissiales de notre diocèse, le premier dimanche ou jour de fête chônée après sa réception.

Donné à Québec sous notre seing, le seau de nos armes, et le contre-seing de notre Secrétaire, le vingt-huit décembre mil-huit-cent-trente-six.

✠ **Jos. Ev. DE QUEBEC.**

L. † S.

Par Monseigneur,

C. F. CAZEAU, Pvre. Secrétaire.

Pour vraie copie.

Avis. — En proposant à tout le diocèse l'œuvre sainte de la Propagation de la Foi, notre intention n'est pas qu'elle soit établie de suite dans les paroisses que la disette afflige : il sera plus à propos d'en suspendre l'organisation jusqu'à des temps plus heureux. Mrs. les curés des paroisses ainsi affligées, voudront bien faire connaître à leurs paroissiens notre intention à cet égard, après leur avoir donné lecture de notre présente Lettre Pastorale.

✠ J. E. DE Q.

